

# Rapports du Trésorier central de la SHSN pour l'exercice 1974

Autor(en): **Haller, G. de**

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Verhandlungen der Schweizerischen Naturforschenden Gesellschaft. Wissenschaftlicher und administrativer Teil = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles. Partie scientifique et administrative = Atti della Società Elvetica di Scienze Naturali**

Band (Jahr): **154 (1974)**

PDF erstellt am: **23.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Rapport du Trésorier central et comptes

---

1. Rapport du Trésorier central de la SHSN pour l'exercice 1974

---

Grâce à la gestion soigneuse et avisée de nos fonds par la Fiducière Suisse S.A., à Bâle dont je tiens à remercier très particulièrement M. le Directeur F. Michel, notre membre d'honneur, nos valeurs n'ont subis que d'une manière très acceptable le contre-coup de la situation économique actuelle. Le total de la valeur comptable des avoirs de la SHSN s'élève au 31 décembre 1974 à frs 1'804'449.55 pour une valeur boursière de frs 1'717'969.--. Le capital central de frs 949'368.95 a rapporté un intérêt de frs 44'187.10.

Les dépenses de l'administration centrale comprennent une participation aux frais de l'assemblée annuelle de Neuchâtel, la publication des Actes de la SHSN 1973, l'élaboration des nouveaux statuts, les travaux du Comité Central et le début de sa réorganisation, le début de la mise sur pieds des sections de la SHSN et tout le fonctionnement du secrétariat. Ces frais ayant dépassé les recettes de la société, la différence de frs 96'755.-- a été comblée par un prélèvement sur la réserve centrale.

La subvention fédérale s'est élevée en 1974 à frs 1'720'000.--. Au nom du Comité Central et de la Société helvétique des sciences naturelles j'en exprime ici ma gratitude aux autorités fédérales, en particulier à M. le Chef du Département fédéral de l'Intérieur et à l'Office de la science et de la recherche. La SHSN a distribué un peu plus d'un million de francs à ses commissions. Les commissions géologiques sont encore comprises dans ce chiffre. Frs 234'000.-- sont allés aux sociétés membres. Frs 160'000.-- aux unions internationales, dont la Suisse est membre. La subvention fédérale a en outre permis d'accorder une aide à quelques publications, et, bien que parcimonnieusement, à la participation de scientifiques suisses à des congrès internationaux. Pour une part à mon sens encore trop faible, la SHSN a contribué au financement de quelques symposia et congrès en particulier celui de Davos sur la "Manipulation génétique".

Avec l'année comptable 1974 a pris fin l'ancien système de gestion des subventions fédérales au sein de la SHSN. Permettez

à votre trésorier central d'en exprimer ici sa très vive satisfaction. Désormais les subsides seront accordés sur la base de lignes directives précises, et avec le préavis de personnalités compétentes s'exprimant par l'intermédiaire des sections au sein du Comité Central. Cette nouvelle organisation assurera une répartition plus judicieuse, donc plus efficace, des moyens mis à notre disposition; elle offre de plus la possibilité d'une collaboration effective et concrète avec toutes les sociétés cantonales et régionales du pays. La fin de 1974 et le début de 1975 ont ainsi vu se réaliser en partie déjà ce qui était le voeu le plus cher de votre Comité Central.

Pour terminer, je tiens à remercier très chaleureusement tous les membres du secrétariat, notamment Mme M. Groth-Vogel à Genève et tout particulièrement M. le Dr B. Sitter à Berne, secrétaire général, pour leur dévouement sans lequel le travail du trésorier serait impossible.

Genève le 12 mars 1975

G. de Haller